

N^o 2
Pinat

Commune de Léoncel
Canton de St-Jean-en-Royans
arrondissement de Valence

Le Six septembre
mil neuf cent vingt un
Six heures, par devant
nous ont comparu

Raphaël Antonin

Henri

et

Jave

Marie Louise

Léontine

10 762

1921

publiquement en la maison commune Raphaël
Antonin Henri Pinat, maréchal ferrant, né à la
Vacherie, commune de Chaffal, Drôme, le vingt huit
mars mil huit cent quatre-vingt-onze, trente ans,
Somicilié à la Vacherie, commune de Chaffal, Drôme,
fils de Ferdinand Pinat, maréchal ferrant et de
Eugénie Alexandrine Albrocie Bénistant, son épouse, ménagère
Somiciliés à la Vacherie, commune de Chaffal, Drôme,
présents et consentants. D'une part.

Et Marie Louise Léontine Jave, sans profession, née
à Léoncel le treize novembre mil huit cent quatre-vingt
six, trente un ans, Somiciliée à Léoncel, quartier de
Laffrey, fille de Jean François Régis Jave et de Marie-
Louise Bodin, son épouse, propriétaires cultivateurs,
Somiciliés à Léoncel, quartier de Laffrey, présents et
consentants. D'autre part. Aucune opposition n'existant.
Les futurs époux et leurs parents déclarent qu'il a
été fait un contrat de mariage le vingt un août mil-
neuf cent vingt un chez M^o Artillan Charles notaire

à la résidence de Chaberie (Dième) gérant de
l'étude de feu M^e Prouysal, notaire à Peyrus.

Raphaël Antonin Henri Pinat et Marie Louise
Léontine Fave ont déclaré l'un après l'autre
vouloir se prendre pour époux, et nous avons
prononcé au nom de la loi qui'ils ont mis par
le mariage. En présence de Angelo Justinon
cantonnier Sumevant à Lionnet et de Louis
Bouchet, cultivateur Sumevant à Baccalier
commune de Chaffal (Dième) témoins majeurs
qui, lecture faite, ont signé avec les époux, les
parents de l'époux, le père de l'épouse, la
mère ne le sachant, et nous Elie Pinat maire
de la Commune de Lionnet.

R. Pinat

M. Fave

A. Pinat

Justinon A. Bouchet

Fave

C. Bouchet

E. Pinat